



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Quarante et unième session

Siège de la FAO, Rome (Italie), 2-6 juillet 2018

COMMUNICATION DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DU LAIT (FIL)¹

ACTIVITÉS DE LA FIL PERTINENTES POUR LE CODEX

La Fédération Internationale du Lait (FIL) tient à remercier la Commission du Codex Alimentarius pour l'occasion qui lui est offerte de faire cette mise à jour sur les activités de la FIL pertinentes pour le Codex.

Depuis 1903, la FIL fixe des normes pour assurer la sécurité du lait et des produits laitiers et pour faciliter leur commerce. Les pays membres de la FIL représentent l'ensemble de la filière laitière, y compris les agriculteurs, transformateurs, négociants, fournisseurs d'informations et le milieu universitaire. Dans plusieurs pays, le gouvernement est également impliqué dans le comité national de la FIL. Les pays membres de la FIL couvrent environ 75 % de la production mondiale de lait et 85 % des échanges commerciaux de lait et de produits laitiers.

La FIL engage d'importantes ressources pour les activités du Codex. En effet, le Codex est un organisme indépendant, reconnu internationalement, fortement soutenu, à caractère scientifique et très efficace, qui a un rôle clé à jouer dans la protection de la santé des consommateurs et dans la promotion du commerce international des denrées alimentaires.

Stratégie 2019-2021 de la FIL

La FIL a défini quatre domaines prioritaires stratégiques : l'établissement de normes, la sécurité et la qualité des produits laitiers, la nutrition et la durabilité. Il y a donc une grande synergie avec le mandat du Codex.

Le développement de normes couvre différents domaines de travail au sein de la FIL : normes d'analyse, normes alimentaires, ainsi que normes relatives à la santé animale et au bien-être, à l'environnement et à la nutrition.

La FIL estime qu'il est essentiel d'être impliqué pro-activement dans l'élaboration des normes car elles ont une incidence sur le degré de libre circulation de l'alimentation à travers le monde. La FIL est reconnue par un grand nombre d'organisations internationales comme le porte-parole de l'industrie laitière mondiale concernant les normes. La FIL continue donc à consacrer des ressources importantes à garantir une approche scientifique à l'établissement de normes.

Travailler avec le Codex reste l'un des dix objectifs stratégiques de la FIL pour la période 2019-2021, en particulier concernant :

- Une implication active dans **les normes internationales et régionales du Codex pour les produits laitiers, les ingrédients à base de produits laitiers et les préparations pour nourrissons**
- Une implication active dans le travail horizontal du Codex applicable aux produits laitiers, aux ingrédients à base de produits laitiers et aux préparations pour nourrissons
- L'introduction en temps opportun de nouvelles normes pertinentes et d'amendements aux normes analytiques des ISO/FIL approuvées par le Codex
- La représentation de la FIL aux réunions pertinentes du Codex

¹ Document établi par et sous la responsabilité de la Fédération Internationale du Lait (FIL).

Interactions de la FIL avec le Codex

La FIL sert de conseiller technique essentiel au Codex depuis la création du Codex en apportant un soutien technique concernant tous les aspects liés au lait et aux produits laitiers, ainsi que leur utilisation dans d'autres aliments, comme la nouvelle norme du Codex sur les poudres de perméat laitier. La FIL a toujours fermement soutenu le Comité du Codex sur le lait et les produits laitiers (CCMMP), qui est issu d'un comité d'experts de la FIL. La FIL a été officiellement nommée "conseiller technique" du CCMMP par la Commission du Codex Alimentarius au milieu des années 90 afin de préparer tous les documents techniques (y compris les projets de normes) lors de la révision de tout le corpus de normes produites par le CCMMP entre 1994 et 2010.

Aujourd'hui, il existe plus de 30 normes spécifiques du Codex concernant le lait et les produits laitiers. Et plus de 50 directives et codes de pratique influencent la façon dont ces produits sont fabriqués et commercialisés.

La FIL contribue également aux travaux de plusieurs comités horizontaux du Codex, impliquant le Codex sur de nombreux sujets à travers plus d'une douzaine de comités. Des représentants de la FIL ont suivi, commenté ou contribué d'une quelconque manière aux groupes du Codex suivants :

- CAC (la FIL assiste à toutes les réunions de la Commission du Codex Alimentarius depuis des décennies)
- CCCF (Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments), lignes directrices pour l'analyse des risques des produits chimiques présents par inadvertance à de faibles niveaux dans les aliments
- CCEURO (Comité FAO/OMS de coordination pour l'Europe),
- CCFA (Comité du Codex sur les additifs alimentaires), par exemple, l'alignement des dispositions sur les additifs alimentaires provenant des normes du Codex sur les produits laitiers avec la NGAA (Norme générale pour les additifs alimentaires)
- CCFH (Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire), par exemple la révision des principes généraux du Codex en matière d'hygiène alimentaire et l'annexe HACCP
- CCFICS (Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires), par exemple, l'authenticité des aliments
- CCFL (Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires), par exemple, le projet de révision de la norme générale pour l'étiquetage des aliments préemballés : marquage de la date
- Le CCMAS (Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage), par exemple les mises à jour des références aux méthodes d'analyse et d'échantillonnage dans CODEX STAN 234
- CCMMP (Comité du Codex sur le lait et les produits laitiers), tous les travaux de ce comité
- CCNEA (Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient), p. ex. le projet de norme régionale pour le doogh
- CCNFSDU (Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime), p. ex., la révision de la norme pour les préparations de suivi
- Le CCRVDF (Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments)
- TFAMR (Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens).

Exemples de travail en cours pertinent pour le Codex

- Révision et consolidation de plusieurs méthodes normalisées d'analyse des matières grasses dans les méthodes des produits laitiers
- La FIL, ISO et AOAC collaborent à l'élaboration de méthodes standardisées pour les préparations pour nourrissons
- Développement d'une norme commune FIL/ISO pour la détermination de la teneur en cendres pour le perméat de lait en poudre

Publications récentes de la FIL pertinentes pour le travail du Codex :

- Bulletin de la FIL N° 486/ 2017 : Le Guide de la FIL sur la méthodologie d'empreinte aquatique pour le secteur laitier (<https://store.fil-idf.org/product/bulletin-idf-n-486-2017-idf-guide-water-footprint-methodology-dairy-sector/>)
- ISO/TS 19046-1/FIL RM 233-1 : 2017 - Fromage - Détermination du niveau d'acide propionique par chromatographie - Partie 1 : Méthode par chromatographie en phase gazeuse.
- ISO/TS 19046-2/FIL RM 233-2 : 2017 - Fromage - Détermination du niveau d'acide propionique par chromatographie - Partie 2 : Méthode par chromatographie par échange d'ions.

- ISO 9233-1 | FIL 140-1 : 2018 - Fromage, croûte de fromage et fromage industriel - Détermination de la teneur en natamycine - Partie 1 : Méthode par spectrométrie d'absorption moléculaire pour la croûte de fromage
- ISO 9233-2 | FIL 140-2 : 2018 - Fromage, croûte de fromage et fromage industriel - Détermination de la teneur en natamycine - Partie 2 : Méthode par chromatographie liquide à haute performance pour le fromage, la croûte de fromage et le fromage industriel

Relation de la FIL avec d'autres organisations intergouvernementales

La FIL entretient des relations officielles avec l'**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)** depuis 1952. La FAO et la FIL ont conjointement publié plusieurs documents d'orientation, telles que le *Guide FAO/FIL des bonnes pratiques en matière d'élevage laitier* qui est disponible en sept langues (https://store.fil-idf.org/?s=guide+to+good+dairy+farming+practice&post_type=product). Actuellement, la FAO a désigné des observateurs au Comité permanent de la FIL sur la santé animale et le bien-être, au Comité permanent sur l'environnement, au Comité permanent sur la politique laitière et l'économie et dans le Groupe de travail de la FIL sur la résistance aux antimicrobiens.

La FIL s'est engagée à contribuer à atteindre les **Objectifs de développement durable (ODD)** définis par les Nations Unies. En 2016, la FAO et la FIL ont signé la « Déclaration de Rotterdam sur les produits laitiers ». Elle sert de cadre pour les contributions du secteur laitier à la réalisation des principaux ODD, comme mettre fin à la pauvreté (ODD1) et la faim (ODD2) tout en faisant la promotion de la consommation et de la production responsables (ODD12) pour protéger l'environnement (ODD13, ODD14, ODD15). Les investissements dans l'innovation et l'infrastructure (ODD9) seront essentiels pour atteindre la durabilité environnementale ainsi qu'un travail décent et la croissance économique (ODD8).

La FIL entretient des relations officielles avec l'**Organisation mondiale de la santé animale (OIE)** et participe en tant que partie prenante au travail du **Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) des Nations Unies**.

La FIL et l'**Organisation internationale de normalisation (ISO)** collaborent officiellement depuis 1963 en matière de standardisation des méthodes, de l'analyse et de l'échantillonnage du lait et des produits laitiers. Plus de 180 normes conjointes ISO/FIL ont été publiées à ce jour.